

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE TRAVAIL  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE  
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale  
Le mercredi, 2 août 2023  
19h00**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Pierre Morais	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général
	Marc Hébert	Directeur général adjoint
	Linda Lanteigne	Secrétaire exécutive
Également présents :	Scott Myles	Directeur, Sécurité civile
	Léon Ross	Chef-pompier
	Léonard Mallet	Agent des arrêtés
Sont absents :	Joey Thibodeau	Greffier municipal
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller

**1. MOT DE BIENVENUE**

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19h00 approximativement. Il fait la présentation de M. Marc Hébert, nouveau directeur général adjoint de la municipalité. Il fait ensuite la lecture de l'ordre du jour.

**Résolution: 2023-087-ST**

**Proposé par** Rita Benoit

**Appuyé par** Guy Basque

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, avec l'ajout des points 4.1 « Gradués 2023 », 4.2 « Centre de transbordement » et 4.3 « Odeurs Pointe-à-Bouleau ».

**ADOPTÉE**

**2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

- Aucun.

### 3. RENCONTRE AVEC LE DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Pour information.

#### **Logiciel « Beyond » pour le service d'incendie**

Suite à une demande du conseil municipal, M. Scott Myles, directeur de la Sécurité civile et M. Léon Ross, chef-pompier du service d'incendie, font la description du logiciel « Beyond » utilisé pour le service d'incendie. Selon la municipalité d'Edmundston, la seule au N.-B. utilisant ce logiciel, le temps consacré à la gestion du logiciel est un irritant majeur. Le département de la Sécurité civile suggère de ne pas utiliser le logiciel « Beyond » mais d'opter pour le logiciel « CityWorks » actuellement utilisé par le département des travaux publics de la Municipalité régionale de Tracadie pour fins de tests à l'interne. Ce logiciel serait tout aussi performant en y intégrant un module d'urgence et pourrait être utilisé par tous les départements de la municipalité en raison de son information centralisée. Une présentation sera faite au conseil municipal lorsque le logiciel « CityWorks » aura été utilisé par le département des travaux publics et qu'une évaluation du module d'urgence sera complétée.

M. Myles et M. Ross répondent également aux questions des membres du conseil concernant la mise en place d'un plan d'évacuation général de la municipalité, des appels logés au service d'incendie via le 911 ainsi que le nombre actuel de pompiers au service d'incendie.

M. Myles et M. Ross quittent la salle du conseil à la fin de la présentation.

Pour information.

#### **Présentation de l'agent des arrêtés**

Suite à une demande du conseil municipal, M. Léonard Mallet, agent des arrêtés, répond aux questions des membres du conseil municipal concernant les lieux inesthétiques et les parcs de ferraille. M. Mallet explique le processus de la gestion de plaintes concernant les lieux inesthétiques. Il souligne l'importance du travail d'équipe entre les différents intervenants, tels la GRC et la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne. Il informe les membres du conseil qu'il y a actuellement 98 sites de lieux inesthétiques dans la municipalité, et que des démarches ont été entamées en 2023 par la municipalité pour 15 d'entre eux.

Suite à une intervention du conseiller Guy Basque, une discussion a lieu concernant le problème persistant des voitures bruyantes dans la municipalité.

M. Mallet quitte la salle du conseil à la fin de la présentation.

Suite au départ de M. Mallet, le directeur général fait certaines mises au point concernant les dossiers relevant de l'agent des arrêtés, incluant les impacts budgétaires reliés aux changements possibles des arrêtés municipaux.

## 4. AUTRES

### 4.1 Gradués 2023.

#### Pour information.

La conseillère Chantal Mazerolle signale que les membres du conseil municipal n'ont pas été invités à la remise des bourses décernées par la municipalité lors de la cérémonie des diplômes de la polyvalente W.-A. Losier.

### 4.2 Centre de transbordement.

#### Pour information et suivi.

Le conseiller Guy Basque explique que des contracteurs veulent savoir pourquoi le centre de transbordement des déchets n'est ouvert que sept (7) heures par jour et est fermé pendant l'heure du dîner. Le directeur général Roger Robichaud indique que le contracteur devrait contacter le directeur du centre de transbordement M. Gary Leblanc pour discuter de ce sujet.

Le conseiller Guy Basque fait également part des préoccupations du contracteur responsable de la collecte des déchets pour la municipalité concernant les tarifs du transbordement des déchets. Un tarif de 130,00 \$ la tonne est parfois attribué alors qu'une enseigne sur le bâtiment indique un tarif de 55,00 \$. Le maire Denis Losier explique que si le matériel récupéré est jugé contaminé lors du tri, le tout est envoyé à Red Pine à un tarif de 130,00 \$ la tonne. L'administration municipale suggère une rencontre avec le contracteur car la municipalité est responsable de payer pour le service à Red Pine.

### 4.2 Odeurs Pointe-à-Bouveau.

#### Pour information et suivi.

Le conseiller Guy Basque dit avoir reçu de nombreuses plaintes de citoyens concernant les odeurs dans le secteur de Pointe-à-Bouveau. Le maire Denis Losier explique que ces odeurs sont causées par des sédiments dans un ruisseau à proximité. Il ajoute que la firme Roy Consultants avait débuté une étude dans le passé mais que le processus n'a pas été terminé en raison du manque de financement. Le maire suggère de réactiver le dossier avec Roy Consultants.

## 5. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le conseillère Rita Benoit propose que la réunion soit levée à 21h10.

---

Roger Robichaud, Greffier adjoint